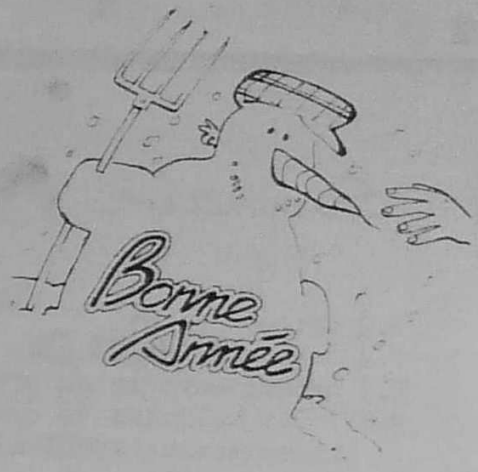
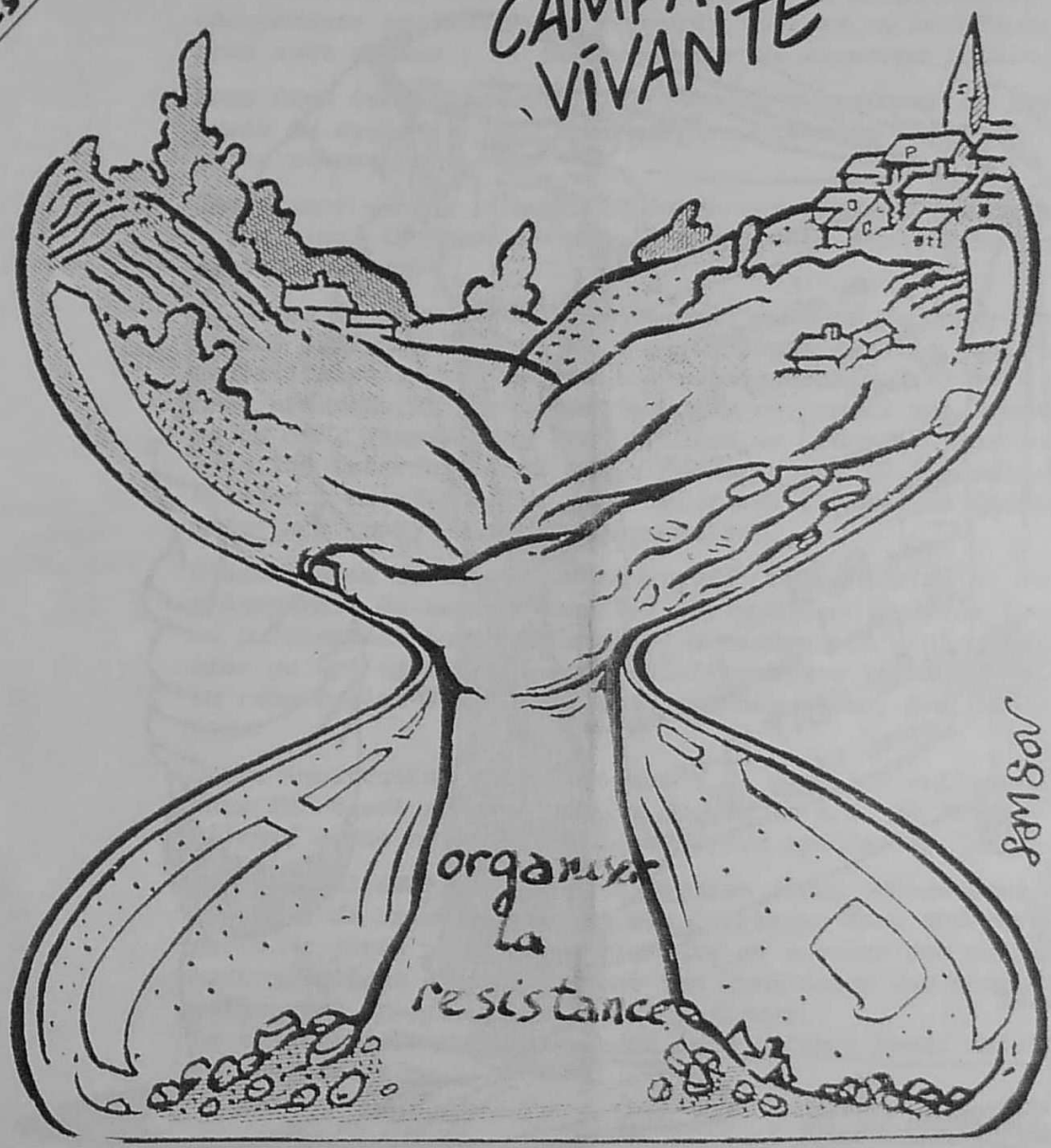


# Vent d'ouest nantais

Bi-mestriel n°49 décembre 20/21 Prix F ISSN 02438530



## DES PAYSANS NOMBREUX POUR UNE CAMPAGNE VIVANTE



Journal des travailleurs paysans de Loire Atlantique  
affiliés à la confédération paysanne

## Sommaire

- P.3 Édito
- P.4 Les cellules au silo
- P.5 Lettre ouverte au préfet
- P.6-7 Les cellules de crise:  
un renouveau syndical
- P.8-9 AG de SOS
- P.10-11 Le redressement judiciaire
- P.11 Des odeurs de poubelle
- P.12 Le 10 Janvier à la CRCA:  
portes closes!
- P.13 Congrès de la CP à Clermont
- P.14-15 Où est le vrai syndicalisme ?
- P.16 Non à la guerre



VENT D'OUEST NANTAIS 33 rue Fourré 44000 NANTES; DIRECTEUR  
DE PUBLICATION / Paul BONHOMMEAU Imprimerie spéciale CPPAP 63 438

## EDITO

# Faire face à la crise

Les périodes de crise sont des moments de mutations où s'opèrent des changements profonds. Les rapports sociaux se modifient, des équilibres sont rompus ; il faut chercher de nouveaux points d'appui.

Peut être inconsciemment, les paysans perçoivent la faillite et l'impasse du système : les plus performants sont ébranlés, leur réussite ne se pérennise pas.

Une guerre sourde s'installe entre les producteurs puisque, pour produire plus, il faut prendre la production d'un autre paysan qui fatalement disparaît.

La ferme de l'avenir, place Viarme, a tenté de poser les problèmes en termes généraux : place de l'agriculture dans la société. Combien de travailleurs ? Quel revenu ? Quelle technologie ? Mais aussi en termes très concrets, à partir de la prise en compte des situations (présence de SOS, formulation des cellules de crise). C'est la mise à plat avec les interrogations et la réflexion de 10 ans parce que les certitudes n'existent plus ? Le débat est large, les institutions ne le maîtrisent pas, elles sont bousculées.

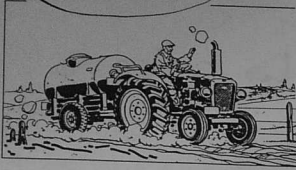
L'occupation de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Mort sur Erdre s'inspirait de cette démarche, les cellules de crise la prolongent et en particulier la journée du 21 décembre. Il n'y a pas d'autre solution qu'une agriculture qui maintienne ses travailleurs, qui impose la répartition du travail et des productions, qui garantisse un revenu.

Cette implication des militants T.P. dans les cellules de crise et dans SOS n'est pas le fait du hasard. L'A.G. de février 90 avait privilégié cette orientation de l'action syndicale.

Le syndicat des Travailleurs Paysans s'est engagé dans l'animation des cellules de crise, comme depuis longtemps dans SOS parce que les rapports de force passent par la mise en lumière des conséquences, des contradictions qui engendrent les stratégies des acteurs économiques, politiques, professionnels ou syndicaux. Le syndicalisme de défense des travailleurs prend naissance dans cette confrontation.

Yves AUBRY

à Nort sur Erdre  
le 21 décembre



## Les Cellules au Silo

Le 21 Décembre, 150 tracteurs et remorques, 300 paysans sont venus, à l'appel des cellules de crise, à Nort sur Erdre pour "récolter" les céréales d'intervention. Les CRS nous attendaient, mais la détermination était telle que vers 13 h devant l'explosion inévitable qui se préparait, la préfecture donnait ordre de commencer le chargement.

Dès la veille, le Préfet de Loire Atlantique avait compris que la journée du 21 Décembre allait être difficile. Il a téléphoné à un responsable de la cellule de Saint Mars la Jaille pour essayer de désamorcer l'action : " il n'y aura pas de déblocage de céréales, vous serez attendu, je vous propose une rencontre pour le 27 décembre."

L'entretien s'est clos sur l'engagement de prendre contact le lendemain matin, au pied du silo.

Sentiment bizarre, le matin, à 8 h, sur la place du village quand une dizaine de tracteurs s'élancent dans ce qui est encore l'inconnu.

Puis, tout au long du parcours, le cortège s'étoffe : à chaque village, à chaque carrefour, de nouveaux tracteurs viennent grandir l'espérance.

### mobilisation réussie

L'arrivée à Nort confortée, la mobilisation est réussie. Les discussions vont "bon train", les CRS qui interdisent l'accès semblent bien peu nombreux; les quelques CRS munis de mitraillettes sont pris pour cible "verbale".

"Nous avons de nouveau changé de ministre, maintenant le ministre de l'agriculture, c'est Joxe".

Les contacts avec la préfecture ne donnent rien. Les maires, les conseillers généraux sont contactés,

nous réaffirmons, en assemblée autour des tracteurs, et devant la presse notre démarche :

"Les cellules de crise sont venues chercher des céréales d'intervention pour nourrir les animaux pendant l'hiver, les fourrages manquent dans les exploitations, les animaux ne sont pas vendables, il n'est plus question d'attendre des réponses qui ne viennent jamais. Les fonds Européens, auxquels nous participons, sont intervenus pour acheter des céréales en Loire-Atlantique (à hauteur de 900 F la tonne) lesquelles seront vendues à l'exportation à 387 F la tonne. A titre exceptionnel, du fait de la sécheresse, une partie de ces céréales doit être débloquée pour ceux qui en ont besoin. Nous ne sommes pas venus nous servir mais retirer puis redistribuer ce qui est indispensable avec et sans le contrôle des maires."

### tension extrême

A 12 h, la tension est extrême, le site est pratiquement investi par les gars, les négociations n'avancent pas. Dans le bureau, des Ets Bernard, le contact est permanent avec la préfecture, le colonel des CRS, les maires de Saffré et de Casson, les responsables des cellules de crise se relaient au téléphone. Plus personne ne contrôle la situation, l'explosion est inéluctable,

un tracteur a forcé le barrage. Ce sont les maires qui annoncent que 100 tonnes sont débloquées par le préfet et qu'une négociation doit avoir lieu à 14 h à la mairie de Nort avec la DDA, la Chambre d'Agriculture et le sous-préfet. En fait de céréales d'intervention, le département venait d'accepter de débloquer le reliquat des "bons céréales".

### 500<sup>t</sup> en fin d'après-midi

Dans l'après-midi les cellules de crise (avec la présence de quelques maires) obtenaient que 500 t de céréales à 500 F la tonne soient débloquées et chargées immédiatement pour ensuite être réparties dans les communes en fonction des besoins les plus urgents.

La demande de céréales d'intervention restait plus d'actualité que jamais, elle devait s'imposer, cela était clairement affirmé, au représentant du préfet, au directeur départemental de l'agriculture, à la chambre d'agriculture présents sur place.

La mobilisation, la détermination venait de payer, et de la plus belle manière qu'il soit : dans une action de solidarité, entre les paysans, avec les élus.

XXX

Soucieux de trouver des solutions,

## le SDTP écrit au Préfet

Le 27 Décembre, vous avez invité la Direction Départementale de l'Agriculture, la Chambre d'Agriculture, les organisations syndicales à faire le point sur la situation agricole dans le département.

Malgré deux heures d'échanges fournis, alimentés par l'actualité récente (action de Nort), je crois que le tour d'horizon n'a pas été complètement fait, et les préoccupations parfaitement comprises.

I, Mutualité Sociale Agricole : 43 Millions de francs de cotisations ne sont pas rentrés ; l'Etat alloue 3 Millions pour la prise en charge et 6 Millions pour l'étalement. Le budget de la MSA qui prévoit d'affecter une partie de l'excédent à la prise en charge directe de cotisations est rejeté par la MSA et le Ministère.

Nous ne croyons pas raisonnable de proposer 3 MF pour couvrir 43 MF d'arriérés. Quelle réponse sera faite à la proposition de grille des cellules de crise. Elles ont pris leurs responsabilités en conduisant les agriculteurs à intégrer l'idée de prise en charge plafonnée en fonction des situations, en sollicitant les maires.

Qui va piétiner cette démarche ?

Les procédures, en tout genre (huissier requérant la force publique), ne peuvent que reprendre, et le conflit avec elles.

II, Le Crédit Agricole : la prise en charge des frais financiers est limitée aux éleveurs spécialisés-viande et pour les emprunts réalisés depuis 1986.

Nous ne croyons pas que les éleveurs viande qui ont le plus de difficultés soient exclusivement ceux qui ont eu un financement accepté depuis 86. C'est l'ensemble des financements à l'élevage et aux mises en culture qui doivent être pris en compte.

Qu'en est-il des fonds résultant du dépôt des notaires ? Pendant ce temps, personne ne s'indigne des 2 Milliards de Francs que la Caisse Nationale a perdus dans des opérations boursières en Outre-Manche.

Là encore, les procédures ne peuvent que reprendre et le conflit avec elles.

III, Affouragement : /...../ (Cf action de Nort Sur Erdre)

Il ne peut pas y avoir appel au dialogue sans l'entendre.

Je vous demande d'intervenir et d'user si nécessaire de vos prérogatives pour :

- qu'aucune procédure ne liquide un paysan et par conséquent de reconnaître comme interlocuteurs "SOS agriculteurs en difficulté", les cellules de crise, ou autres organisations de soutien, de leur donner "mandat" face aux créanciers.
- que la paille, indispensable pour assurer le volume de la ration aux ruminants, soit à un coût inférieur à 49 F/t par conséquent d'octroyer au comité "calamité 44" les moyens pour ce faire.
- que des céréales à prix réduit soient disponibles et par conséquent, aussi parce que les agriculteurs ont besoin d'être compris, disponibles sur les stocks à l'intervention dans le département : 60 000 T à 500 F la tonne.

Les quinze premiers jours de Janvier seront décisifs sur le climat de l'hiver 91 et je n'ose pas croire que les demandes resteront lettre morte.

P/TP Y. AUBRY



larges extraits de la  
lettre ouverte du 29/12



Les cellules de crise :

## Un Renouveau Syndical

A l'occasion d'une rencontre régionale des cellules de crise à Nort sur Erdre, Pierre, délégué cantonal, me fait la remarque ! c'est incroyable ! c'est fou ce que les paysans de ma commune se mobilisent : à tel point que si nous décidons de faire se rencontrer les paysans de nos communes, pour demain soir, afin d'y discuter des problèmes MSA, ou Crédit Agricole, ou Céréales d'intervention, nous aurons 50 % des paysans présents".

Il y a bien longtemps que cela s'était vu. Un canton qui ne bougeait plus, celui de St Mars la Jaille: 120 personnes à la première Assemblée Générale, presque autant à la seconde.

On se croirait autour des années de 1930 en pleine crise du blé et de la viande, quand la CANA est née. Il y avait eu parait-il, une réelle mobilisation, à cette époque là.

Ce soulèvement de l'Est du département n'est-il qu'un feu de paille, ou les prémices à des changements profonds.

### L'originalité des cellules de crise

La sécheresse, les chutes des cours des animaux, suffisent sans doute à expliquer ce coude à coude. Mais l'indéfini, qui interroge toutes les structures syndicales, politiques et administratives, du département, c'est la rencontre des paysans et des élus "sur les barricades".

Dans chaque commune, 2 res-

ponsables professionnels, choisis généralement par ses pairs dans les commissions calamités agricoles, et 2 élus dont souvent le Maire ou son adjoint, représentent la commune à la cellule cantonale.

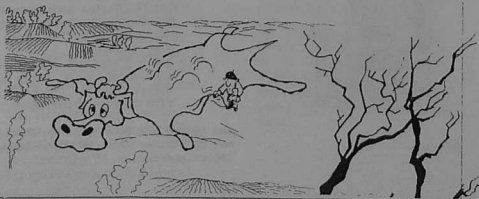
Une Assemblée Générale des agriculteurs du Canton, réunie autour des Maires, du Conseiller Général, fait le point des actions en cours : MSA, Crédit Agricole, affouagement, et organise les revendications à porter par leurs représentants.

Un tel fonctionnement explique la capacité des responsables à faire venir, le 21 décembre, 150 remorques à Nort sur Erdre pour chercher du blé indispensable à la survie des animaux.

Rappelons-nous que 50 % des exploitations de nos cantons sont en rupture totale de stocks. On a vraiment de la difficulté à expliquer cela aux responsables du département, à la Chambre d'agriculture et à la MSA.

### rupture totale de stocks

Nous sommes dans une région de polyculture élevage, en



vache allaitante pour l'essentiel production Maine-Anjou, en traditionnel. La technique d'ensilage, avec constitution de stock, n'a pas assez pénétré notre région. Les structures financières des exploitations sont difficiles. Il y a peu de trésorerie pour faire face aux achats de pulpe ou de paille. Des agriculteurs ont refusé de prendre du blé à 0,50 F parce qu'il fallait payer.

Même si ça existe partout, dans toutes les communes du département, chez nous ce sont 50 % des paysans qui sont en situation très difficile.

C'est vrai qu'on ne pourra pas payer la MSA. C'est vrai qu'on hésite à emprunter les 10 000 F au Crédit Agricole, même pour acheter notre paille.

Notre devoir de militant syndical, notre devoir d'élu était d'organiser les paysans face à cette détresse.



Une force !

Ensemble nous pouvons retrouver une force.

Une force pour faire comprendre aux responsables de la MSA que nous ne pouvions pas payer nos cotisations, que la Solidarité départementale devait jouer. De notre côté, nous nous sommes engagés à discuter nos quelques moyens de paiements, à travers une grille sélective qui est proposée à chaque agriculteur. Nous sommes prêts à engager les négociations sur le terrain.

Une force pour trouver de la nourriture pour nos animaux. De la pulpe-betteraves à moins de 1 F HT, à condition d'aller chercher à l'agence nos besoins dès que le camion est arrivé. Du blé à 0,50 F dans les limites que nous sommes prêts à négocier. A ce propos serait-il normal de voir nos animaux maigrir pendant que les silos européens regorgent ? La solidarité avec le tiers-monde commence avec les plus démunis de l'Europe :

- de la paille pour fournir l'aliment grossier indispensable. Le Comité Sécheresse de la Chambre vient de se mettre en route et achemine la paille à 0,49 F (ce n'est pas donné). On espère qu'elle sera très bonne ! Reste le problème du paiement. Il serait peut-être ingénieux que les techniciens de la chambre

prévoient, au cul du wagon, un service distribution des prêts de 10 000 F pour que les paiements soient assurés.

### Au-delà de l'urgence

Voilà pour l'essentiel de l'action en cours. Mais il ne faut pas que cela soit tout, même si c'est aujourd'hui très important.

Le 25 janvier, sous la Présidence de Charles-Henri de Cossé-Brissac, une Assemblée Générale des cellules de crise du secteur Nord-Est est en train de s'organiser. La présence des maires et des conseillers généraux y sera forte. Il nous faudra faire le bilan des actions, des acquis, s'engager ensemble à faire reconnaître notre secteur déshérité. Aurons-nous la possibilité de relancer l'activité dans nos cantons ; y a-t-il un avenir ? Déjà des questions sont soulevées :

- les quotas laitiers. Pourrions-nous trouver des formules pour qu'ils restent dans nos cantons. Sans doute que nous discuterons fort de leurs mises en marché. Quel moyen prenons-nous pour l'éviter totalement ou pour en subir des effets contrôlables.

- La restructuration financière des exploitations. S'il y a un secteur du département où la mise en ceu-

vre, par les créanciers, de gel de dettes, d'allongement des durées de remboursement, doit-être tenté, c'est bien chez nous qu'il faudrait le faire. Il y va de l'avenir rural de notre secteur.

- L'installation des Jeunes Une idée fait son chemin à ce propos. Sachant qu'il n'est plus possible de rembourser un emprunt - cheptel sur une dizaine d'années. Nous pensons, à quelques-uns, créer une "banque à cheptel", ou coopérative à cheptel.

Au départ, il faudra bien quelques apporteurs d'actions pour acheter les petites génisses faisant à leur tour des veaux. On pourrait installer des "cheptels de carrière" pour des jeunes sans le sou mais doués d'une compétence... A définir.

On dit souvent qu'il faut éviter les sentiers battus ça nous éviterait en tout cas de parler de capitalisation qui nous a complètement battu ...

En conclusion. Ce serait-y pas ça du syndicalisme ???

J. Cadiot



(Dessin de CHENEZ)



L'AG de S.O.S. à Blain

# Contre L'exclusion

Cent cinquante personnes ont participé à l'Assemblée Générale de l'association "SOS Paysans en Difficultés" le 13 Décembre à Blain. Une assemblée composée par des adhérents nouveaux, des jeunes pour la plupart.

Peut-on se réjouir de cette imposante participation ? N'est-elle pas révélatrice de la grande inquiétude qui règne dans la campagne ? L'avenir est bien embrouillé pour beaucoup. La chute des cours, la sécheresse se conjuguent et les 3/4 des paysans se retrouvent face aux difficultés financières. Voilà bien la démonstration de la fragilité du système. Personne dans l'environnement économique n'a voulu garantir la rémunération du travail paysan, et des familles entières se retrouvent sans ressources, sans couverture sociale.

Heureusement, des paysans savent ne pas se laisser faire et croient encore à la force collective pour s'en sortir. En cela l'A.G. fut un temps fort de discussions, d'échanges, de recherches et d'ouverture.

Nous retiendrons de cette journée deux interventions marquantes; celles:

- de l'association "Bellevue 2000", une association de quartier qui oeuvre pour améliorer la qualité de la vie dans la ZUP.  
- de Robert Maudet, un paysan des Deux-Sèvres qui a réussi un redressement judiciaire.

Nous sommes forcés de constater que l'époque est plus que jamais au "nettoyage" dans les campagnes. Il faut par tous les moyens faire disparaître les exploitations bancales, non rentables. Les décideurs économiques exaltent les bienfaits du RMI pour forcer les paysans à cesser l'activité. "Il faut être réaliste, liquidez, vous serez bien plus heureux" disent-ils.

## Bellevue 2000...

Danielle et Michèle nous ont dit tout le contraire :  
- le RMI, le chômage contribuent à un comportement d'assisté. Les personnes n'ont plus de perspectives. Certaines s'installent dans la passivité : "Il n'y a plus de raisons pour se lever le matin".  
- les gens deviennent des consommateurs de services sociaux, ça devient parfois leur activité principale.  
- perdre son travail c'est perdre son identité.

Alors que tous ont des compétences non valorisées.  
Les habitants du quartier avec les Travaillleurs Sociaux mettent en place une structure "Epicierie Communautaire" pour retrouver:



- un lieu de travail avec des activités utiles
- un lieu de rencontre, une raison de sortir du HLM
- une réponse aux besoins alimentaires.

## lieu de travail et de rencontre

Cette épicerie accueille trente personnes "RMistes". En contrepartie d'un travail réel (tri des produits, mise en rayon, transformation des produits frais etc...), les familles peuvent retirer des aliments. Ceci permet : de se réentraîner au travail, les horaires, les jours, de retrouver un minimum de

savoir-faire, d'évaluer ses compétences et d'avancer vers un projet professionnel.

Des actes concrets, immédiats, aux côtés et avec des personnes exclues, qui s'inscrivent dans une dynamique de changement en profondeur. Nous avons beaucoup à espérer en établissant des relations étroites avec l'association "Bellevue 2000". Tout est à construire mieux se connaître, partager, échanger, s'aider. Imposer ensemble et avec d'autres le réalisme de la raison sociale sur la raison économique.

Nous étions tellement captivés par la vitalité des propos et la teneur du débat que c'est avec beaucoup de retard que nous partageons le traditionnel casse-croûte

## limites de l'accord amiable

Dès sa constitution en 86, l'association a réussi à imposer des négociations amiables avec les créanciers. Cette formule a ses avantages (souplesse, coût) mais aussi ses limites, certains créanciers ne veulent rien entendre ni rien lâcher, exemple MSA. Maintenant la loi du 31-12-88 permet des redressements, des jugements de tribunaux d'instance vont bien au-delà de ce que nous obtenons à l'amiable avec l'ensemble des créanciers.

C'est parce que nous avons intérêt à avancer dans cette voie du redressement judiciaire que nous avons demandé à R. Maudet de nous apporter son expérience, il l'a fait aboutir sur sa petite exploitation.

## Un redressement réussi!

Robert est producteur de lait de chèvres (250) en hors-sol avec 13 ha de terres. Il avait 4 créanciers principaux : Crédit Agricole - Coop - MSA - propriétaire. L'étude de redressement dégage une capacité de remboursement de 35000F par an. Son plan a été accepté sur les bases suivantes : La MSA et le propriétaire seront réglés en priorité avec la somme allouée par la commission agricole de la raison sociale, soit 40 000 F. Pour les autres Crédit Agricole et Coop la dette est ramenée à 75 % de sa valeur et réglée sur 12 ans. Les remboursements annuels sont réduits à 27 000 F au lieu de 100 000 F auparavant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

## Mais une procédure éprouvante!

Robert admet cependant que la procédure est éprouvante, les créanciers ont tout fait pour orienter la procédure vers la liquidation. Il s'est senti souvent isolé, heureusement qu'il a eu une équipe d'accompagnement et sa femme qui, travaillant à l'extérieur, avait le recul nécessaire. Un redressement ça se prépare de longue date, au plan financier d'

## On a lu ça (dans L.O.)

### S.O.S. AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

L'association poursuit une activité louable en Loire-Atlantique en aidant les agriculteurs à quitter honorablement la profession. Elle est devenue, il faut l'admettre, presque incontournable dans le département. Le Crédit Agricole, la M.S.A. ou la Chambre d'Agriculture en savent quelque chose...

abord mais aussi sur le plan technique. Pendant la procédure tout est bloqué et ça peut compromettre le redressement.



Ce qu'on peut regretter de cette journée c'est un programme chargé qui n'a pas permis une assez large expression des participants. Enfin nous avons tout de même pu dégager des objectifs. La priorité des priorités, vu l'état des trésoreries de chacun, c'est de préserver le potentiel de production, privilégier le fonctionnement des exploitations (nourriture des animaux, mise en culture). Pour cela nous revendiquons l'année "zéro" c'est à dire geler les plans d'apurement, reporter les échéances, ne pas régler les charges (MSA - Impôts - fermage - assurances etc...) avant d'avoir reconstitué les trésoreries.



## Ecouter et agir...

Plus que jamais l'association se doit d'être fidèle à ses objectifs : écouter et partager l'inquiétude, préparer et négocier des maintiens, des redressements. Le témoignage des filles de Bellevue nous conforte dans notre bagarre contre l'exclusion sociale. Les paysans ne sont-ils pas les dépositaires et les promoteurs de la culture paysanne et rurale. Les gardiens d'un capital de savoir faire en lien avec la nature donc la vie ?

Nicole PICHOT

## Le redressement judiciaire : Un OUTIL à notre disposition

La loi du 30 décembre 1988 sur le dépôt de bilan n'a pas eu beaucoup d'application dans le département. Sans doute qu'il y a eu peu d'information sur ce sujet par nos organisations syndicales et professionnelles.

Une autre raison plus objective, celle-là, est de savoir que l'association SOS, Agriculteurs en difficulté, a réussi à obtenir des créanciers, souvent lors de rencontres tumultueuses, des négociations amiables de dossiers (plus de 400 avec le C.A., plus de 300 avec la MSA, plus d'une centaine avec la CANA).

Ce ne sont pas uniquement des formules de liquidation, qui ont été signées, mais aussi du maintien, du redressement.

Reste que la solution amiable n'est pas toujours possible et que le cas d'une liquidation judiciaire est préférable (encore une fois, pas toujours). Enfin, pour des dossiers solides, le redressement judiciaire est sûrement nécessaire pour faire évoluer l'attitude, encore bloquée, de certains créanciers. Par ailleurs, il faut être informé, c'est le rôle du canard syndical, car en plus on ne sait jamais, un créancier départemental pourrait piquer sa crise et envoyer des paysans au Tribunal pour un dépôt de bilan!

Alors, les agriculteurs doivent-ils craindre d'aller devant la justice pour tenter de régler leurs problèmes? Longtemps, ils ont été en dehors du champ d'application de la loi sur le dépôt de bilan. Depuis la loi du 30 Décembre 1988 tous les agriculteurs peuvent en bénéficier. Déposer son bilan, contrairement à l'idée que le milieu s'en fait, c'est rechercher en priorité le redressement des entreprises agricoles ou non.

Dans les motivations qui présentent la loi agricole du 30-12-1988 c'est bien précisé. Donc la profession a bien, à disposition, un outil qui devrait permettre le maintien du maximum d'agriculteurs.

Les artisans et commerçants le savent bien puisque devant les tribunaux de commerce ce n'est qu'à peine 20 % qui sont redressés, les autres allant à la liquidation de leurs biens. Alors ces procédures, dites collectives, comment s'appliquent-elles à l'agriculture?

Prenons l'exemple d'un agriculteur qui connaît des difficultés financières, mais dont la production en place lui permet de continuer son activité :

### une procédure amiable

Il peut saisir le Président de Tribunal de Grande Instance (TGI) pour demander la nomination d'un conciliateur. Il aura pour mission, sous le con-



trôle du président, dans un délai de deux mois, de proposer un plan de redressement (abandon partiel de créances, gel des dettes, apurement de celles-ci dans une période pouvant aller de 5 à 12 ans, voire plus. Cette procédure dite de redressement amiable, c'est à dire que ni le président de TGI, ni le conciliateur ne peuvent imposer un plan de redressement, aussi bien à l'agriculteur qu'à ses créanciers. Cette procédure amiable de la loi est la seule voie possible pour le créancier.

### déposer son bilan

Ce même agriculteur peut ne pas prendre cette première procédure, et aller directement devant le TGI pour y déposer son bilan. Là, s'engage une procédure dite judiciaire sous l'entière responsabilité du président de TGI. Celui-ci ordonne l'étude obligatoire de redressement de son entreprise.

### le SDTP propose des conciliateurs indépendants

Dans l'esprit de l'application de cette loi, le syndicat Travailleurs Paysans va proposer, aux Présidents de TGI de Nantes et Saint Nazaire, une liste de conciliateurs. Ces personnes proposées ne participent à la gestion d'aucune organisation économique et sont déjà reconnues pour leur sérieux à proposer des plans qui tiennent compte de l'intérêt de l'agriculteur et de ses créanciers.

...

Pour ce faire, il nomme un administrateur judiciaire, des experts... qui doivent pendant une période de 2 mois, renouvelable 1 fois, proposer au Président de TGI leur rapport de redressabilité. Le président acceptera les conclusions des experts, les modifiera éventuellement ou les rejettera. S'il juge que l'exploitation n'est pas redressable il prononcera la liquidation des biens en respectant l'année culturale en cours. Sans entrer dans les détails, même dans la liquidation de l'entreprise, cette exploitation peut faire l'objet d'un plan de cession, c'est à dire reprise par un autre exploitant, ou par une société, EARL... pouvant prévoir une place pour l'exploitant qui a dû cesser.

### bien réfléchir

Avant de s'engager dans l'une ou l'autre de ces procédures, il faut bien réfléchir avec les copains de commission juridique ou autres. Dans tous les cas, pour réussir son plan, il faut une très bonne préparation financière et psychologique.

Pierre FORTUN

## Des odeurs de poubelles sur le canton de NOZAY



Deux projets de décharge sur deux communes du canton ont soulevé des hauts-le-cœur dans la population locale

Le projet du syndicat intercommunal peut se résumer ainsi : "plutôt que des décharges sauvages mieux vaut une bonne décharge contrôlée". Un site avait été trouvé sur la commune de JANS. L'opposition des habitants de la commune a fait chuté le conseil municipal. Les représentants de cette opposition se retrouvent aujourd'hui... à la mairie ! De cette décharge, ils en ont fait leur cheval de bataille : pas chez nous ! la commune de Treffieux se voit donc maintenant obligée de proposer un terrain pour accueillir les poubelles produites par tout le monde et dont il faut bien faire quelque chose. Sans doute a-t-on un peu trop vite balayé la proposition faite par l'ADEJ (Association de Défense de Jans) : une usine d'incinération c'est sans doute bien préférable à une décharge ouverte même très bien contrôlée. Mais leur position, un peu rigide parfois, ailleurs si vous voulez mais pas chez nous" n'a pas toujours aidée la réflexion.

### Beaucoup plus grave : un site privé à Abbaretz

Sauvager (entrepreneur de travaux publics) vient de racheter le site de l'ancienne mine d'étain pour en faire une décharge (déchets ménagers et industriels). Une pétition signée par une majorité des habitants de la commune oblige le Conseil Municipal à s'opposer à ce projet. Mais là où le bât blesse, c'est que l'entrepreneur en question n'a pas l'intention de tenir compte de l'avis des élus locaux. Ces derniers sont donc contraints de sortir l'arsenal juridique pour faire face à Sauvager. Si l'on est en droit de s'interroger sur les contrôles d'une décharge gérée par un syndicat intercommunal, on peut d'autant plus être septique sur comment et par qui sera contrôlée la décharge privée, sans compter que l'ancienne mine, si elle n'est pas un site très pittoresque, fait tout de même partie de notre patrimoine industriel, et la transformer ainsi en décharge, c'est faire bien peu de cas de la valeur produite en ce lieu.

### Que faire de nos déchets ?

Les 2 projets auront au moins le mérite de nous questionner sur les poubelles de plus en plus monstrueuses que nous sommes amenés à produire et de nous responsabiliser face à ces déchets. Est-il possible de consommer différemment : moins d'emballage, moins de produits jetables ?

M. P. MECHINEAU

Le 10 janvier  
à Nantes

## CREDIT AGRICOLE: portes closes à nos revendications

SOS lors de son Assemblée Générale revendiquait l'année 0 auprès du Crédit Agricole, c'est-à-dire suspension des plans d'apurement. Les cellules de crise réunies à Nort/Erdre le 8 Janvier décidaient de se joindre à ce mouvement pour rappeler au Crédit Agricole notre revendication de la fin Août: report des échéances en fin de prêt

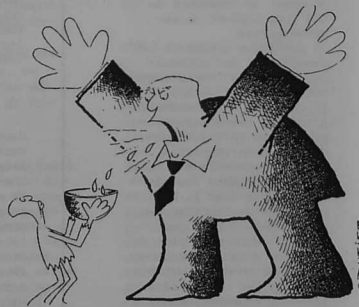
### Pas de dialogue : les flûes !

Le 10 Janvier nous nous sommes retrouvés 80 devant la CRCA, Comme à l'habitude désormais ( mais de quoi a donc peur la Caisse Régionale ?) les portes étaient closes. Sans avoir à briser la porte nous réussissons à rentrer dans le hall Un huissier derrière une vitre propose une délégation de 2 personnes. Réponse unanime: que la direction vienne discuter avec tout le monde. La réaction ne se fit pas attendre : les gardes mobiles pour nous dégager sans ménagements. Dans la bousculade une porte vole en éclat. Nous sommes atterrés nous n'avons pu discuter avec personne, ne serait-ce que pour dire le pourquoi de notre démarche-et nous étions chassés comme des malpropres

### Une réponse avant le 1/2/91

A l'intérieur des administrateurs finissent par proposer de recevoir 3 personnes. Pas question de discuter avec eux après ce qui s'est passé. C'est debout devant eux (dont le vice-président Paul Freuchet) que nous présentons nos revendications en leur posant un ultimatum; si au 1er Février nous n'avons pas de réponse nous nous autorisons à aller dans les Caisses locales et à organiser le non remboursement des prêts ou des plans d'apurement

Même si aujourd'hui la direction porte plainte en nous faisant passer pour des casseurs, gageons que les 80 personnes présentes sauront rétablir la vérité dans les campagnes



## Congrès de la C.P. à Clermont-Ferrand Pour changer de politique agricole: organiser la résistance



Le 3ème congrès de la C.P. s'est tenu à Clermont Ferrand les 12 et 13 décembre dernier. Thème majeur : "changeons de politique agricole". Mais aussi un souci des militants : "organiser la résistance".

Le congrès fut l'occasion d'approfondir le projet syndical de la Confédération : l'agriculture paysanne. Le rapport d'orientation reverdit l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation pour mettre en oeuvre cette agriculture paysanne ayant pour objectif la répartition des productions, le partage du travail, la garantie de revenu, le maintien de la vie rurale et le respect de l'environnement.

Mais l'ampleur de la crise agricole était en toile de fond des débats. Et dans les travaux de groupe, des militants de toutes les régions soulignaient l'urgence "d'organiser la résistance" ... des paysans face à la logique du marché et des entreprises agroalimentaires (par ex: ne rembourser les annuités au crédit qu'en fonction de la capacité réelle de remboursements). D'autres idées ont été émises qui demandent à être approfondies.

Nous espérons que la Confédération Paysanne Nationale saura animer et coordonner la réflexion et les actions des paysans pour résister à la logique libérale. C'est aussi par ces luttes et leurs coordination que nous imposerons des changements significatifs dans la politique agricole française et européenne.

A noter l'absence du Ministre de l'Agriculture qui n'a pas répondu à l'invitation de la Confédération Paysanne.

Paul BONHOMMEAU



\*Marcel Lebot, au titre du SDTP et Huquette Blin, à celui de la Fdsea, ont été élus au Comité National de la C.P.

\*Le Congrès a également voté la résolution qu'avant la fin 1992 les structures départementales devaient toutes prendre non de "Confédération Paysanne"...

### EN BREF

#### Réunions du collectif départemental T.P.

Résolution de début d'année : le collectif départemental se réunira désormais le 4ème Jeudi de chaque mois

### Réflexions

## Où est le vrai syndicalisme ?

Depuis la ferme de l'Avenir qui s'est tenue à Nantes à la fin septembre, à l'initiative de la Confédération Paysanne, beaucoup de chemin a été parcouru. De même l'A.G. de SOS (Cf plus haut) démontre la force et la vitalité de la lutte des paysans menacés d'exclusion.

Rappelons-nous, c'est, en effet, à la ferme de l'Avenir que, devant le Préfet de région, nous avions lancé l'idée de "cellules de crise cantonales" ayant pour objectif essentiel le maintien de tous les paysans. L'idée avait germé dans le canton de St Mars la Jaillière, parmi les plus touchés par la sécheresse et la crise de la viande. Depuis, une dizaine de cellules de crise ont été constituées dans le Grand Nord-Est du département et d'autres continuent de se mettre en place un peu partout dans le département. La plupart du temps, c'est à l'initiative des militants de la Confédération Paysanne. Ces cellules de crise sont ouvertes à tous et demandent la collaboration active des élus locaux.

### Un débat intense au sein des cellules de crise

La mobilisation y a été intense, au delà des clivages syndicaux. Face à la gravité de la situation, les paysans ressentaient la nécessité de ce réflexe unitaire : "Tous ensemble, il faut agir", mais non pas, "on défend tout le monde sans discernement". Au sein des cellules de crise, le débat est la plupart du temps très intense. Les vraies questions y sont posées : "Que défend-on ?, quel avenir ?, pour combien de paysans, et pour quelles conditions de travail et de revenu ?, quel avenir pour le milieu rural ? Qui sont les responsables de cette situation ? Sans à priori politicien, c'est, en fait un véritable débat syndical qui s'instaure avec des paysans qui, depuis belle lurette, n'étaient plus syndiqués.

Le bilan des actions en témoigne :

- face à la MSA, pour la prise en charge des cotisations restant dues en 1990, selon une grille progressive débattue démocratiquement dans toutes les cellules de crise

- face au Crédit Agricole, avec, comme point culminant, l'occupation, de la caisse locale de Nort Sur Erdre et l'action d'un prêt de 10 000 F à 4 ou 6 % pour financer des besoins d'affouragement.

- face aux Pouvoirs Publics pour l'affouragement des animaux, avec, l'action de Nort Sur Erdre le 21 décembre dernier et sa poursuite en ce moment.

### Le syndicalisme de cooptation : incapable

Il faut le dire, si les cellules de crise ont pris cette place, c'est aussi parce que l'Intersyndicale, toute représentative qu'elle fut, n'a pas su apporter les réponses concrètes aux problèmes que rencontraient les paysans (affouragement,



endettement, cotisations MSA, etc.). C'est de plus en plus clair, le syndicalisme de cooptation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics et des organisations économiques ne parvient pas - ça n'est d'ailleurs pas son intention à organiser la défense des plus menacés et à leur permettre de prendre eux-mêmes, leurs affaires en main.

Au contraire, on a bien vu autour des actions de Nort Sur Erdre, (Crédit, céréales) comment certains de ses leaders se sont employés à critiquer les actions, à décourager des paysans de s'y engager, quitte à tenter ensuite de récupérer, quand l'action aboutit à des résultats tangibles. D'autres ont brillé... par leur absence...

Pourquoi ?, parce que, au fond ce syndicalisme accepte la restructuration de l'agriculture ; il accepte la politique libérale et moderniste des entreprises agroalimentaires qui aboutit à éliminer plus d'1 paysan sur 2 d'ici 5 ans.

Ils acceptent et se reconnaissent dans leur projet d'une agriculture à 2 % de paysans, productivistes et intégrés aux firmes.

situation des paysans : ce sont les cellules de crise et SOS Paysans en difficultés (cf AG de SOS) ; 2 formes d'organisation au sein desquelles les militants de la Confédération Paysanne ont choisi d'y être très actifs. L'une et les autres ont arraché des résultats très concrets pour le maintien en activité de paysans menacés par la crise agricole et la logique libérale.

### C'est ça, la Confédération

Personne n'est dupe : A l'inverse du Canada - Dry, qui, nous disait la publicité, avait la couleur de l'alcool, sans en être, les cellules de crise et SOS, Paysans en Difficultés n'ont pas nom de syndicat mais expriment bien une démarche syndicale, essentielle, puisqu'elle met ensemble tous les paysans qui le veulent et qui en ont besoin à prendre leurs affaires en main, à débattre et agir pour leur avenir et celui du milieu rural. En particulier, au sein des cellules de crise, des paysans,



### Où est le vrai syndicalisme ?

Dans ce département, au passé syndical pourtant riche, 2 formes d'organisations, en apparence non syndicales, sont en mesure d'imposer un rapport de force face aux Pouvoirs Publics et aux organisations économiques pour qu'ils prennent en compte la

sation et des luttes sur le terrain ? Ces luttes mettent en oeuvre les idées de partage du travail, de garantie de revenu, et même de produire autrement ? Des luttes qui mettent en oeuvre l'agriculture paysanne.

### Le Collectif Travailleur Paysan

On a lu ça (dans LO)

### F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique

Le syndicat a vécu une année mouvementée. 1990 aurait pu coïncider avec sa disparition et sa renaissance sous le nom de Confédération Paysanne. En fait, la F.D.S.E.A. s'est trouvée en tant que telle dans l'intersyndicale constituée au mois d'août, tandis que les Travailleurs Paysans, autre composante de la Confédération, pressent assez vite leurs distances. La F.D.S.E.A., du coup, s'est retrouvée au cœur de la grande manifestation du 30 septembre à Nantes avec les autres syndicats, laissant les Travailleurs Paysans dans leur ferme de l'Avenir. Et il semble bien que le paysage syndical dans le département ne sera pas transformé de si tôt. Peut-être d'ailleurs étant plus proche d'une unité implicite entre F.D.S.E.A., U.D.S.E.A., F.F.A., qu'une Confédération Paysanne. En effet le fossé apparaît large entre les nouveaux dirigeants peu nostalgiques des événements du début des années 70, et les Travailleurs Paysans à l'idéologie bien trempée.





# Conflit du Golfe

## dire NON à cette GUERRE

avec ces quelques  
dessins...



et en appelant  
à manifester.

Bien sûr nous allons  
vous aider ...



### NON à la guerre

Travailleur Paysan s'est associé à l'appel contre la guerre dans le Golfe, appel signé par de nombreuses organisations qui ont manifesté le 12 Janvier à Nantes